

21

**Communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais**

**Porter à Connaissance de l'État**  
**Plan des servitudes d'utilité publique**

Direction départementale des Territoires de la Haute-Marne

Service sécurité aménagement  
Bureau des servitudes  
82, rue du commandant Pagnier  
CS 3000  
52803 Chaumont cedex 3

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**  
**VALANT PROGRAMME DE L'HABITAT**

N  
E  
S

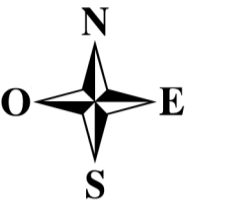
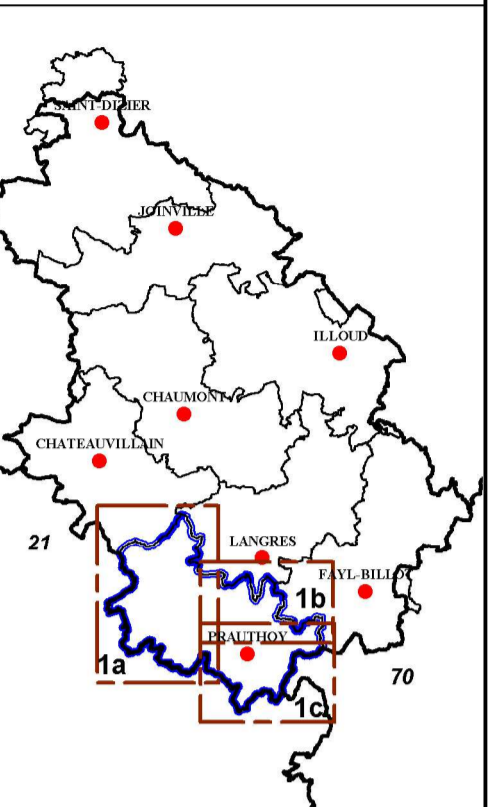
**n° 1a**

0 0,5  
Kilomètres  
Échelle: 1:25 000

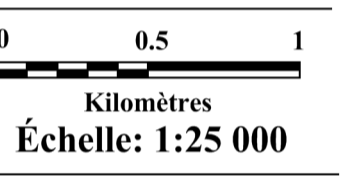
janvier 2019

- Légende**
- AS Servitudes concernant les terrains privés des cours d'eau non domaniaux
  - AS Servitudes concernant les installations publiques d'eau potable
  - AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
  - AC2 Périmètre de protection des monuments historiques
  - AC3 Servitudes de protection des sites naturels et classés
  - AC4 Servitudes relatives à la protection du patrimoine architectural et urbain
  - AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages
  - Périmètre de protection moyenne
  - Périmètre de protection élevée
  - Périmètre de protection renforcée
  - EL7 Servitudes d'alimentation
  - EL11 Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations
  - EL11 Voies express et déviations d'agglomérations
  - EL11 Périmètre de Topsette
  - T11 Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte des transports aériens (TRAPL)
  - CS Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport du gaz
  - CS Servitudes d'ETP
  - M Servitudes relatives aux lignes électriques (source RTE 2012)
  - Lignes électriques >= 63 KV
  - Servitudes lignes
  - PT3 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
  - PT3 Servitudes relatives à la construction radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres émetteurs et de réception opérés par l'Etat
  - PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
  - T1 Servitudes relatives aux zones terroristes
  - Limites administratives
  - Limite départementale
  - CC d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais



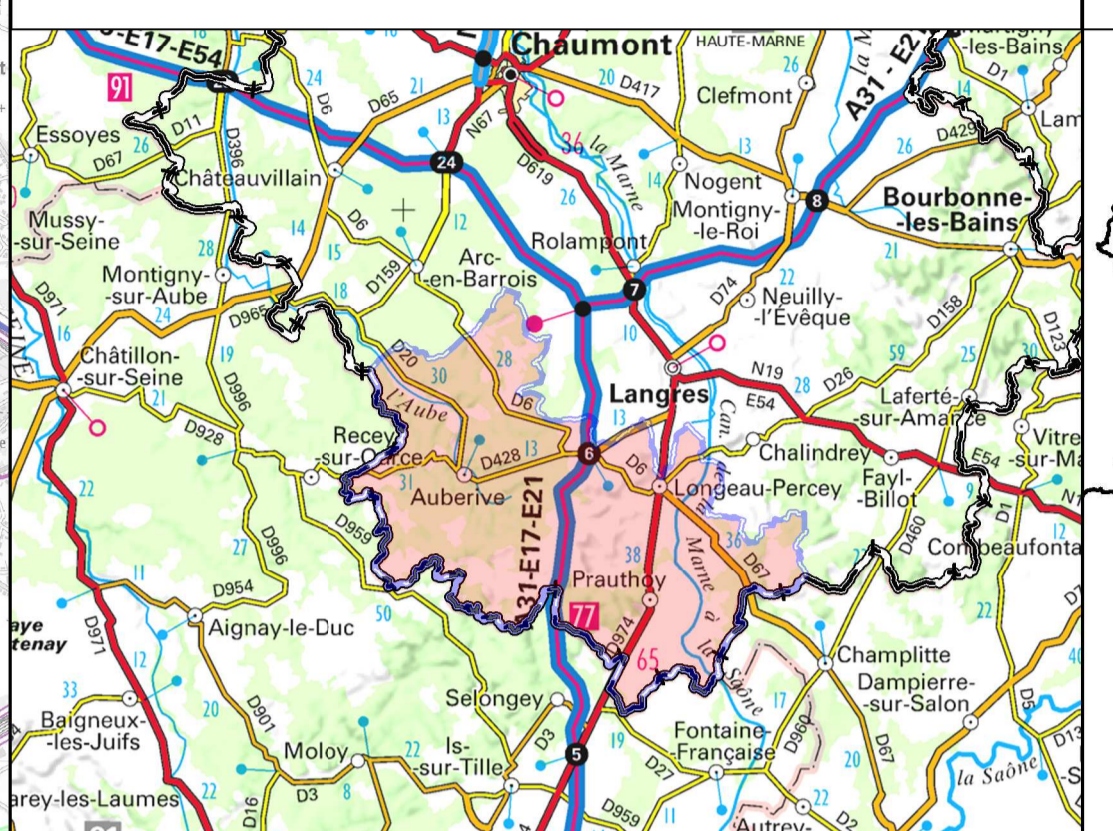


**n° 1b**



janvier 2019

**Communauté de communes  
d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais**



**Porter à Connaissance de l'État  
Plan des servitudes d'utilité publique**

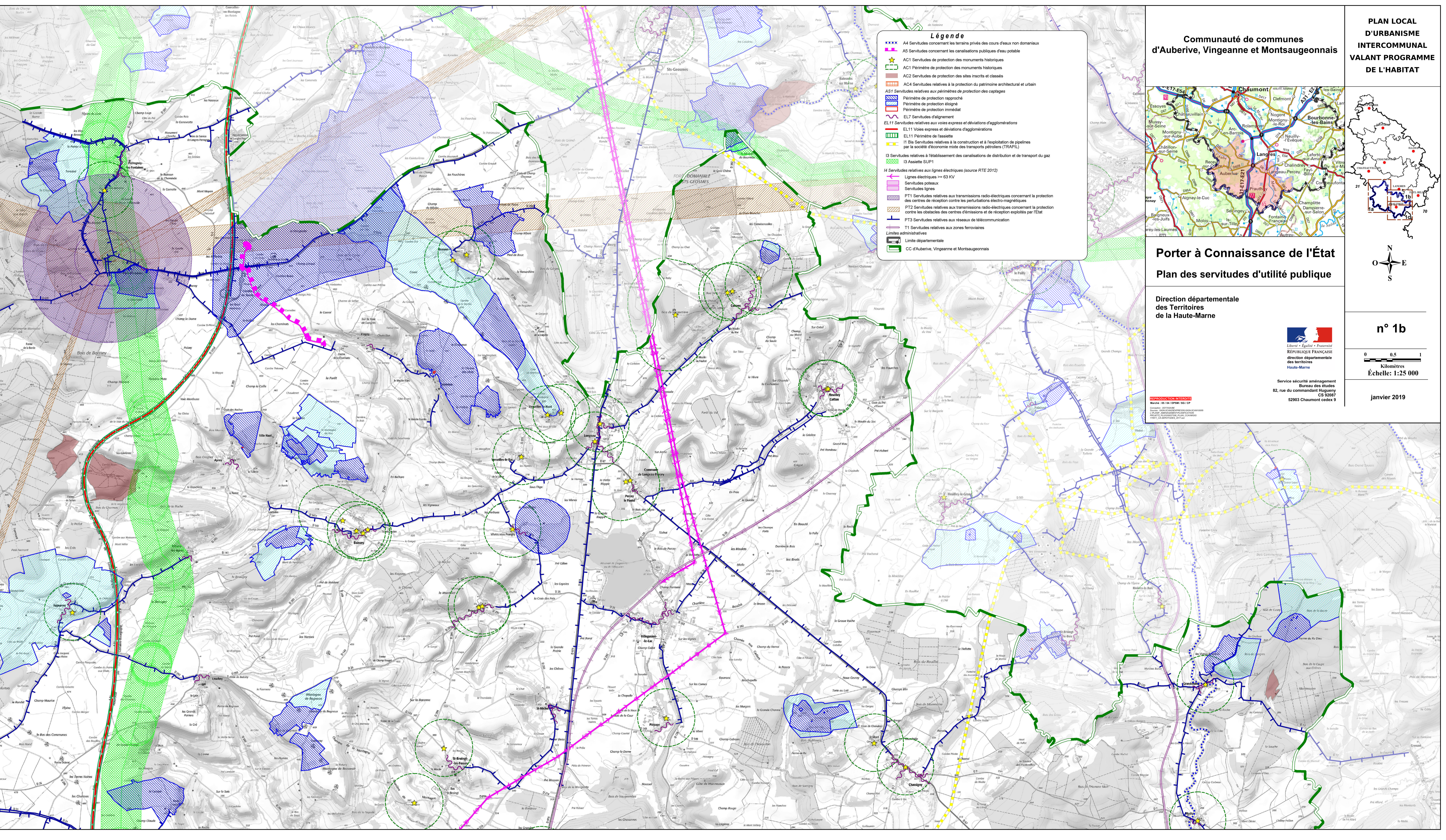
Direction départementale  
des Territoires  
de la Haute-Marne




Service sécurité aménagement  
Bureau des études  
82, rue du commandant Hugueney CS 92087  
52903 Chaumont cedex 9

**Légende**

- A4 Servitudes concernant les terrains privés des cours d'eau non domaniaux
- A5 Servitudes concernant les canalisations publiques d'eau potable
- ★ AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 Servitudes de protection des sites inscrits et classés
- AC4 Servitudes relatives à la protection du patrimoine architectural et urbain
- AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Périmètre de protection immédiat
- EL7 Servitudes d'alignement
- EL11 Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations
- EL11 Voies express et déviations d'agglomérations
- EL11 Périmètre de l'assiette
- I11 Bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte des transports pétroliers (TRAPIL)
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport du gaz
- I3 Assiette SUP1
- I4 Servitudes relatives aux lignes électriques (source RTE 2012)
- Lignes électriques >= 63 KV
- Servitudes poteaux
- Servitudes lignes
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception exploitées par l'Etat
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
- T1 Servitudes relatives aux zones ferroviaires
- Limites administratives
- Limite départementale
- CC d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais





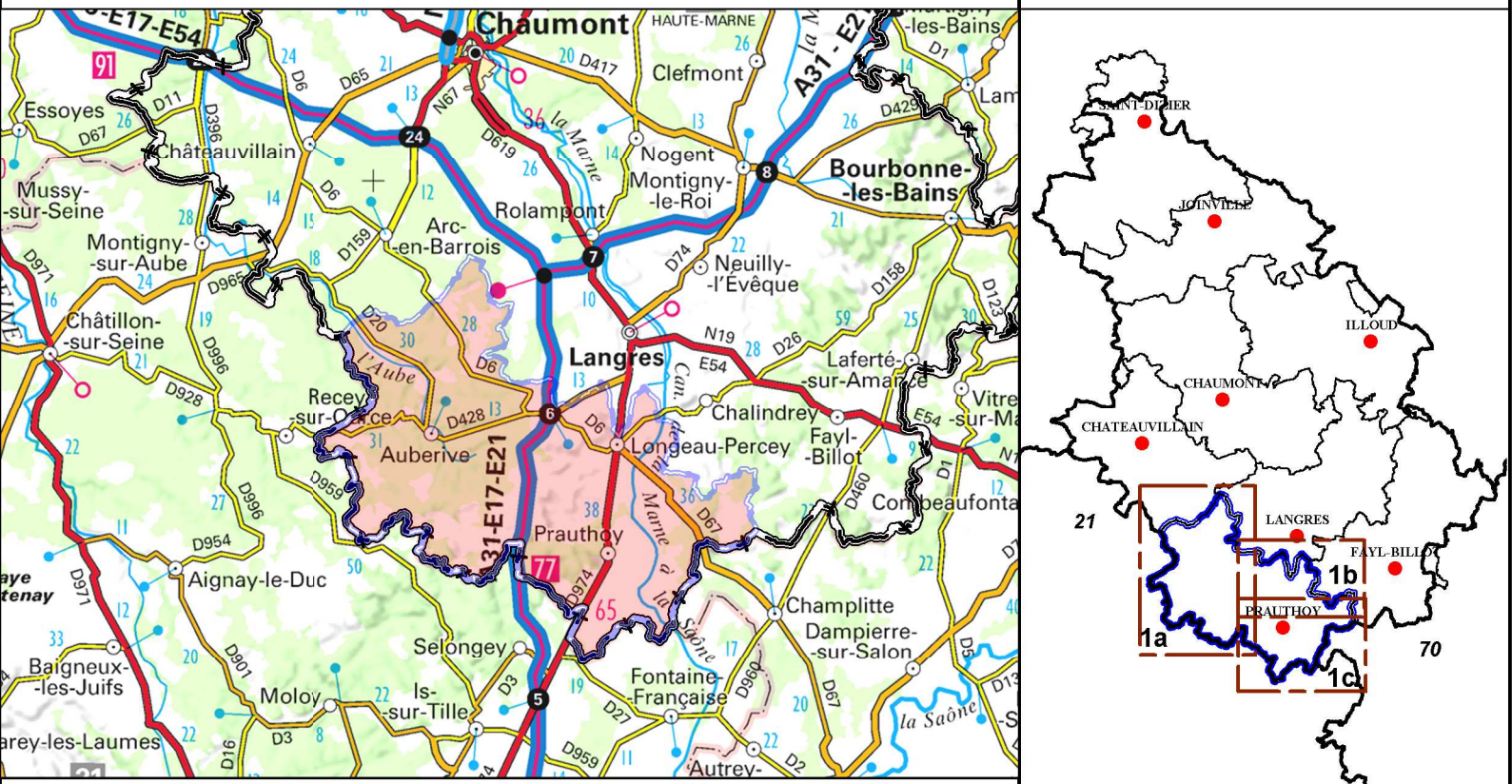


**Légende**

- A4 Servitudes concernant les terrains privés des cours d'eau non domaniaux
- A5 Servitudes concernant les canalisations publiques d'eau potable
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques
- AC2 Servitudes de protection des sites inscrits et classés
- AC4 Servitudes relatives à la protection du patrimoine architectural et urbain
- AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Périmètre de protection immédiat
- EL7 Servitudes d'alignement
- EL11 Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations
- EL11 Voies express et déviations d'agglomérations
- EL11 Périmètre de faççade
- I1 Bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte des transports pétroliers (TRAPIL)
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport du gaz
- I3 Assiette SUP1
- I4 Servitudes relatives aux lignes électriques (source RTE 2012)
- Lignes électriques >= 63 KV
- Servitudes poteaux
- Servitudes lignes
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception exploités par l'Etat
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
- T1 Servitudes relatives aux zones ferroviaires
- Limites administratives
- Limite départementale
- CC d'Auberive, Vingeanne et Montsaugeonnais

**Communauté de communes  
d'Auberive, Vingeanne et Montsaugeonnais**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL  
VALANT PROGRAMME  
DE L'HABITAT**



**Porter à Connaissance de l'État  
Plan des servitudes d'utilité publique**

Direction départementale  
des Territoires  
de la Haute-Marne

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
direction départementale  
des territoires  
Haute-Marne

Service sécurité aménagement  
Bureau des études  
82, rue du commandant Hugueny  
CS 92087  
52903 Chaumont cedex 9

**n° 1c**

0 0.5 1  
Kilomètres  
Échelle: 1:25 000

janvier 2019